

Image not found or type unknown



DELIT DE FUITE apres accrochage

Par **lolabrin**, le **05/03/2016** à **12:41**

Bonjour, j'ai été convoquée pour un accrochage que j'aurais provoquée et une plainte de fuite.Or je n'ai aucune conscience d'avoir été dans cet endroit à la date indiquée ni d'avoir eu un accrochage, je ne sais même pas qu'est ce que faisais à l'heure indiquée : quels sont les sanctions que j'encours si je dis la stricte vérité?!